

Mission Patrimoine

Le service interétablissements de coopération documentaire des universités de Bordeaux, chargé de la mission *Patrimoine*, a conduit une réflexion sur **la numérisation des ouvrages anciens**.

Définir une thématique, des publics, des partenariats avec les enseignants via les quatre services communs de la documentation, des outils de mise en ligne et des solutions techniques ont été autant de questions qui se sont posées. Elles semblent maintenant résolues dans les choix ici exposés. Une vitrine ayant pour fil conducteur la documentation patrimoniale bordelaise ou plus largement régionale a pu très vite voir le jour. Parfois directement liée à cette notion géographique (Fonds Brutails), elle peut aussi concerner la personnalité du donateur (membre influent de la société bordelaise, professeur éminent des universités).

Le service commun de la documentation de l'université Bordeaux-I travaille en collaboration avec des enseignants impliqués dans le choix des ouvrages devant figurer dans la vitrine Aquitaine. À titre d'exemple, nous pouvons déjà mentionner, de Jean-Pierre Grateloup (1782-1862), *l'Essai sur la distribution géographique, orographique et statistique des mollusques terrestres et fluviatiles vivant dans ce département*, imprimé à Bordeaux en 1858. Le SCD de l'Université Victor-Ségalen conserve, dans la bibliothèque de l'UFR des sports, les ouvrages d'un émérite conservateur à la société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest. Citons-en deux : *Les Aliénés voyageurs : essai médico-psychologique*. – 1887 et *L'Éducation physique : au point de vue historique, scientifique, technique, critique, pratique et esthétique*. – 1901.

Le SCD de l'Université Michel-de-Montaigne offrira principalement deux fonds : le fonds Jean-Auguste-Brutails (1859-1926) en histoire de l'art (2 000 photographies peu légendées de monuments aquitains) et le Recueil des idiomes de la région gasconne de 1895 – la parabole de l'Enfant prodigue retranscrite dans les parlers de 4444 communes des dix départements de langue gasconne.

Le fonds ancien juridique de Bordeaux-IV trouve son origine dans le legs du baron Frédéric de Portal (1878). Ce legs est principalement constitué par la bibliothèque de son père, le baron Barthélémy. Ministre de la marine et des colonies, cette personnalité bordelaise (cf. Cours Portal) a été conseiller municipal et adjoint au maire de Bordeaux.

Outre des ouvrages de droit romain, d'histoire religieuse ou des recueils de coutumes, on trouve de nombreux volumes et des périodiques qui vont de 1787 à la fin du XIX^e siècle.

Le public concerné par ce site est à la fois « grand public », et public spécialisé c'est-à-dire qu'il est destiné à l'usage des chercheurs, des enseignants et des étudiants. La nature scientifique des documents présentés vise naturellement un public de chercheurs. Ils sont étroitement associés au choix des documents et participent à la description et à la mise en valeur de ces fonds. Les documents numérisés peuvent servir d'appui pour les cours ; les étudiants auront à leur disposition des matériaux autrefois peu ou pas communicables. C'est le cas des manuels de droit pour les étudiants de Bordeaux-IV, manuels dont l'état interdisait toute communication quotidienne. De même les linguistes de Bordeaux-III et au delà (des étudiants espagnols en ont déjà fait la demande) pourront avoir accès au Recueil des idiomes de la région gasconne. Enfin, des expositions « grand public » seront possibles, mêlant éléments didactiques, photos et illustrations. Le fonds Brutails se prêterait tout particulièrement à cet exercice, alliant photographies et documents locaux témoignant du passé régional de la fin du XIX^e siècle.

En conclusion, il faut souligner que **la réalisation d'une « vitrine »** constitue une première étape destinée avant tout à intéresser le public des enseignant-chercheurs de l'université, comme les instances culturelles de la Région, aux richesses contenues dans les bibliothèques universitaires. En même temps, cette première étape a pour objet de constituer au sein du SICOD, une expertise en la matière et de mettre en place une infrastructure au service des SCD de Bordeaux.

Pierre Chalve

✉ chalve@u-bordeaux4.fr
 ☎ 05 56 84 86 89 📠 86 96

Christine Girard, directrice du service interétablissements de coopération documentaire SICOD ✉ cgirard@u-bordeaux4.fr 🌐 <http://www.sicod.u-bordeaux.fr/>
 ☎ 05 56 84 86 86 📠 4 avenue des Arts 33607 PESSAC

PERSÉE : un programme de numérisation et un portail open source pour les SHS

PERSÉE est un programme de numérisation et de publication électronique de revues scientifiques en sciences humaines et sociales de langue française initié par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et réalisé par des établissements publics.

<http://www.persee.fr>

La direction de l'enseignement supérieur, dans le cadre de sa mission de définition et de mise en œuvre d'une politique de développement et de valorisation de l'information scientifique et technique, a lancé en mars 2003 un appel d'offres pour sélectionner un établissement public qui prendrait en charge la réalisation et la gestion d'un **portail de diffusion de revues scientifiques en SHS – sciences humaines et sociales**. La numérisation et la mise en ligne d'un tel corpus répondent à un triple objectif de valorisation des publications scientifiques en langue française, de promotion de l'accès libre aux résultats de la recherche et au patrimoine scientifique et de mise à disposition de la communauté scientifique d'un outil de recherche et de consultation. Le projet présenté par le consortium d'établissements regroupant l'Université Lumière, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et l'Université de Nice-Sophia Antipolis, a été retenu.* Cette sélection a inauguré une période de 14 mois de développements et le traitement de sept revues « pionnières ». L'une des ambitions de PERSÉE, au-delà de la numérisation des collections imprimées de revues scientifiques et de leur diffusion en ligne, est d'offrir des services et des outils permettant une exploitation riche des documents sans **que l'internaute ne perçoive de rupture notable avec ce qui lui est proposé pour l'édition courante**. Ce souhait d'assurer une qualité de consultation et de services comparable à celle existant pour les portails d'édition courante s'accompagne d'une volonté de garantir l'interopérabilité avec les autres projets du même type et de mettre en œuvre des solutions technologiques capables de supporter des évolutions à venir. La première phase de conception et de réalisation s'est achevée en